

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT-UELE

Le Gouverneur



Kinshasa, le 24 juin 2019

N/Réf. : ⁰³⁰.../PROGOU/H-U/CAB/CBN/2019

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines ;
(Tous) à Kinshasa/Gombe
- Honorable Président de l'Assemblée provinciale du Haut-Uélé ;
à Isiro/Province du Haut-Uélé



VA Monsieur le Directeur Général de KIBALI
GOLD MINES SA
4239, avenue Tombal baye,
à Kinshasa/Gombe

Monsieur le Directeur Général,

Concerne : **Libération des fonds de la redevance minière due aux entités territoriales décentralisées**

Après ma prise de fonction au Gouvernorat de la Province du Haut-Uélé, je suis appelé à faire face à une situation d'urgence quasi générale dans laquelle se trouve tous les secteurs de la Province et qui nécessite une mobilisation tous azimuts des ressources disponibles prévues par la législation en vigueur.

A cette fin, je vous adresse la présente pour vous demander de libérer les quotités des redevances que vous avez mis sous séquestre dans les livres de la Banque commerciale du Congo pour compte des entités décentralisées en application des dispositions pertinentes de l'article 242 de la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier telle que modifiée et complétée à ce jour ainsi que celles de l'article 526 du Décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement minier tel que modifié et complété par le Décret n°18/024 du 08 juin 2014.

En effet, le maintien du séquestre sur ces sommes, qui sont exigibles dès l'exploitation, ne se justifie nullement dans la mesure où les dispositions légales invoquées ci-dessus sont déjà entrées en vigueur et doivent impérativement recevoir application.

A -

Je compte, de ce fait, sur votre prompt réaction pour la mise à disposition de ces fonds à l'Autorité provinciale que je suis pour leur meilleure répartition et la réalisation des investissements dans les entités territoriales décentralisées concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma parfaite considération.

Christophe BASEANE NANGAA

Gouverneur

